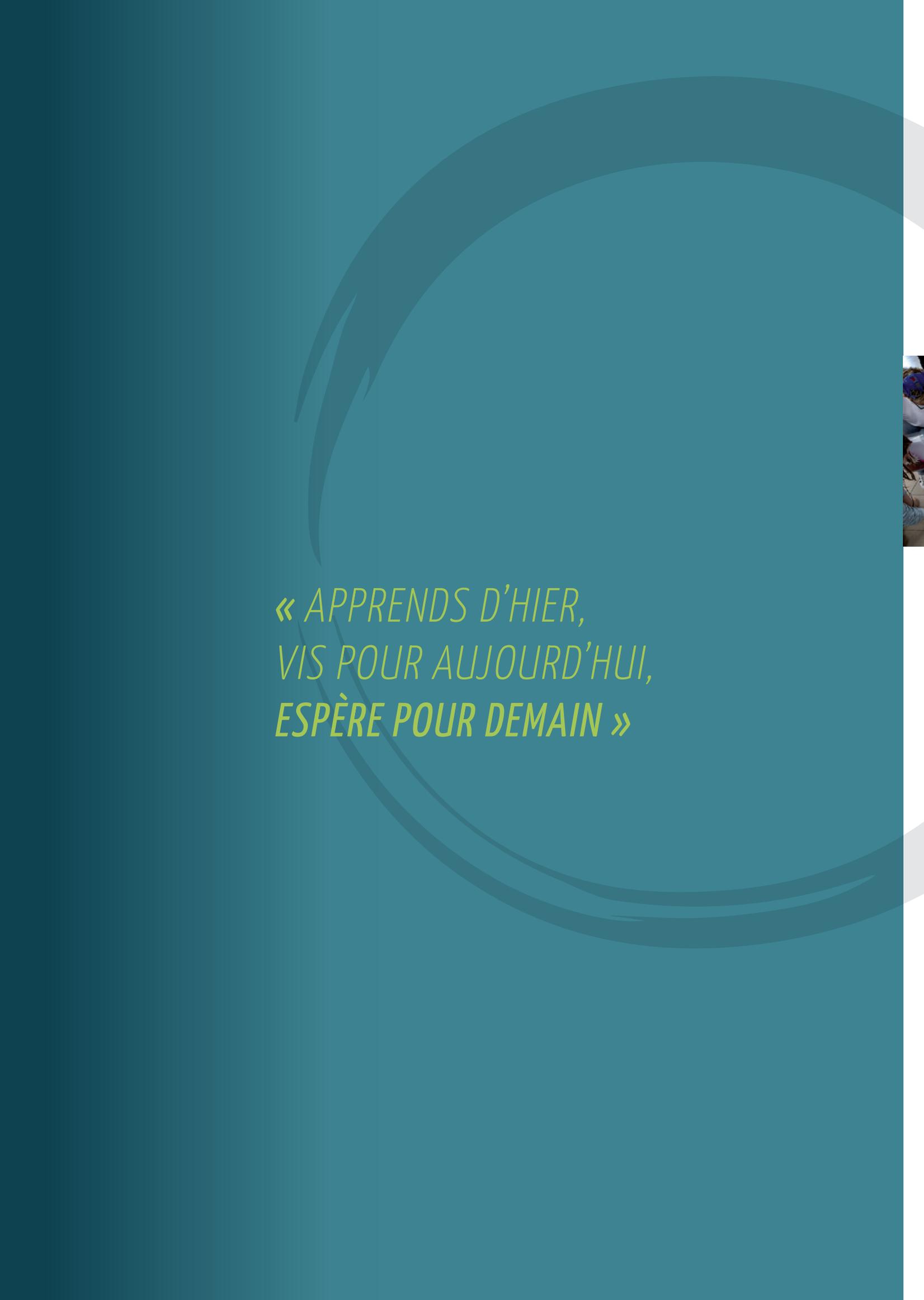




« CROIRE EN CHAQUE JEUNE, EN NOS
RÊVES ET EN NOS PROJETS »

EXTRAIT DE NOS VALEURS EXPRIMÉES PAR LES JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2021



*« APPRENDS D'HIER,
VIS POUR AUJOURD'HUI,
ESPÈRE POUR DEMAIN »*

SOMMAIRE



05

ÉDITORIAL

06

CHIFFRES CLÉS

08

QUI NOUS SOMMES

12

PARCOURS ET
ACCOMPAGNEMENT DES
ENFANTS, DES JEUNES ET
DES FAMILLES

Protéger et éduquer les enfants

Soutenir les parents

Former et insérer des jeunes

Innover en éducation
et former les professionnels

Vie des établissements

26

NOS ENGAGEMENTS :
QUALITÉ DE NOS ACTIONS ET
PARTICIPATION DES JEUNES

Sécurisation des parcours :
cycle qualité 2021

Participation des jeunes

30

PARTENARIATS
ET SOUTIENS

34

ORGANISATION ET
MOYENS MOBILISÉS

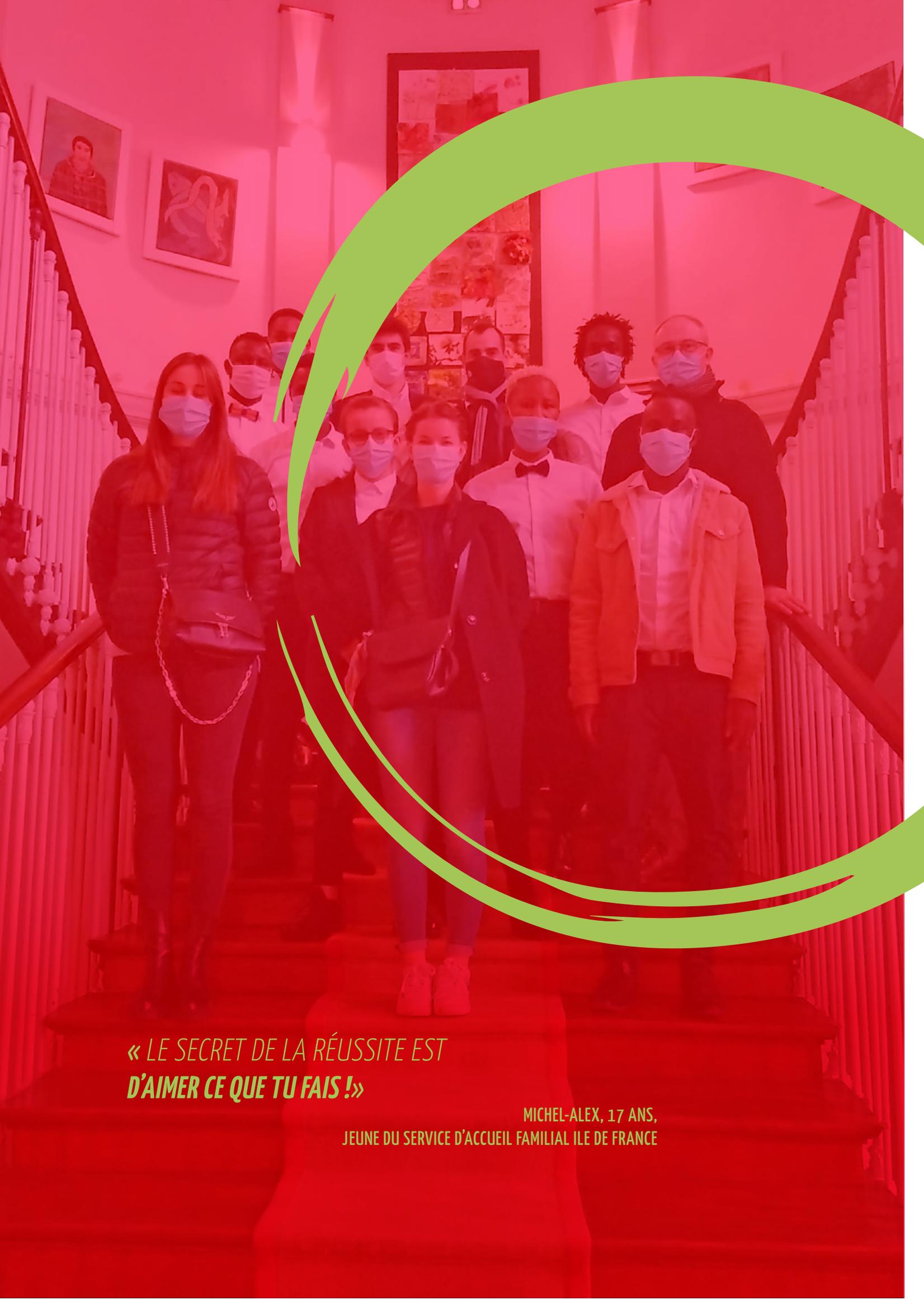
Ressources humaines

Moyens financiers

Notre gouvernance

38

NOS ÉTABLISSEMENTS



*« LE SECRET DE LA RÉUSSITE EST
D'AIMER CE QUE TU FAIS ! »*

MICHEL-ALEX, 17 ANS,
JEUNE DU SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL ILE DE FRANCE

ÉDITO

Si l'année 2020 a été en tout point une année de surprises avec son lot de difficultés et d'étonnements dus à la pandémie, l'année **2021** a cueilli les fruits résilients de cette période.

L'impulsion très forte donnée le 25 juin 2021 lors de la journée «l'Union fait la force», longuement préparée par une équipe mixte de jeunes et de professionnels, a été le catalyseur d'un changement de paradigme au sein de l'Union pour l'Enfance et de ses établissements. Cette journée a réuni 60 jeunes et 80 professionnels ; son but : créer les conditions pour vivre des relations choisies en éducation. Exprimé autrement, il s'agit de faire de la contrainte de liens forcés en protection de l'enfance une opportunité pour vivre des relations humaines riches.

Trois principes clefs ont émergé des échanges, ateliers et jeux partagés :

- **« donner du temps au temps »** : laisser la confiance s'installer de part et d'autre dans la relation d'accompagnement par des temps gratuits de vie ensemble.
- **« croire avec conviction au projet que chaque jeune formule »** : car c'est croire en son potentiel d'adaptation.
- **« être honnête et transparent »** : ce n'est que dans une authenticité de la relation que peut se bâtir une relation éducative saine et féconde ; « ce que tu dis aux autres de moi, dis-le-moi d'abord! »

CEs GRANDS PRINCIPES ONT DONC INSTITUÉ, AU SEIN DE L'UNION POUR L'ENFANCE, UN VRAI CHANGEMENT DE PARADIGME ET ONT NOURRI LE CYCLE QUALITÉ ANNUEL SUR « LA SÉCURISATION DES PARCOURS ». ILS ONT ÉGALEMENT INFLUENCÉ LES NOMBREUX CHANGEMENTS SOUHAITÉS DEPUIS L'ÉLABORATION EN 2018 DU PLAN STRATÉGIQUE.

● **Premier changement** : nos activités se sont diversifiées soit par réponses aux appels à projet, soit par demande des Conseils départementaux, soit par la préparation de l'adhésion de nouvelles associations, ou encore par création comme l'Institut de Psychoéducation.

● **Deuxième changement** : cette diversification de nos offres a engagé une hybridation de nos ressources sous toutes ses formes pour développer des activités frontalières et complémentaires à celles de la protection de l'enfance. A ce titre, cinq fonds d'investissements solidaires soutiennent nos ambitions stratégiques et se sont mobilisés pour émettre des obligations associatives, faisant de notre ancienne association (135 ans), une association moderne entrant dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce sont également plusieurs entreprises qui ont accepté de devenir mécènes.

● **Troisième changement** (non des moindres) : une place centrale est donnée à la participation des jeunes majeurs (ou en voie de le devenir) à notre gouvernance et au renforcement des instances afin d'améliorer la qualité de notre accompagnement éducatif jusqu'à créer un label avec eux.

Tous ces changements se sont accompagnés d'un déménagement du Siège et du Service d'accueil familial qui partagent depuis le mois de mars leurs locaux au Quai de Jemmapes à Paris.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport d'activité, l'année 2021 a été riche en événements, qui, pour autant, ne semblent être que les prémices d'une transformation plus générale et nécessaire du secteur de la protection de l'enfance à laquelle l'Union pour l'Enfance se réjouit de participer. Gardons le conseil que nous donnait un jeune en début d'année pour réaliser nos ambitions : « le secret de la réussite est d'aimer ce que l'on fait ». Ce rapport est de fait une invitation à aimer éduquer avec nous les plus fragiles.

**Martial
DE BRAQUILANGES**

Président de
l'Union pour l'Enfance



**Thierry
ROMBOUT**

Directeur Général de
l'Union pour l'Enfance



CHIFFRES CLÉS

475



PERSONNES ACCOMPAGNÉES

419 enfants et jeunes

56 parents en difficulté ou en situation de précarité avec leurs enfants

4 CHAMPS D' ACTIONS

PROTÉGER ET
ÉDUIQUER L'ENFANT
DANS UN CLIMAT
FAMILIAL ET AIMANT



70 %

des jeunes ont un
parcours continu sur un
même lieu d'accueil

FORMER ET INSÉRER
DES JEUNES



100 %

des jeunes qui ont ter-
miné leur formation en
École de production en
juin 2021 sont en emploi
ou en poursuite d'étude

SOUTENIR LES
PARENTS



100 %

des familles qui ont quitté nos
dispositifs d'hébergement et
de réinsertion sociale ont un
travail et sont relogées avec
une situation pérenne et
sécurisante pour leurs enfants

INNOVER EN ÉDUCATION
ET FORMER LES
PROFESSIONNELS



176

personnes formées à
la psychoéducation en
2021

8



ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

1

SIÈGE

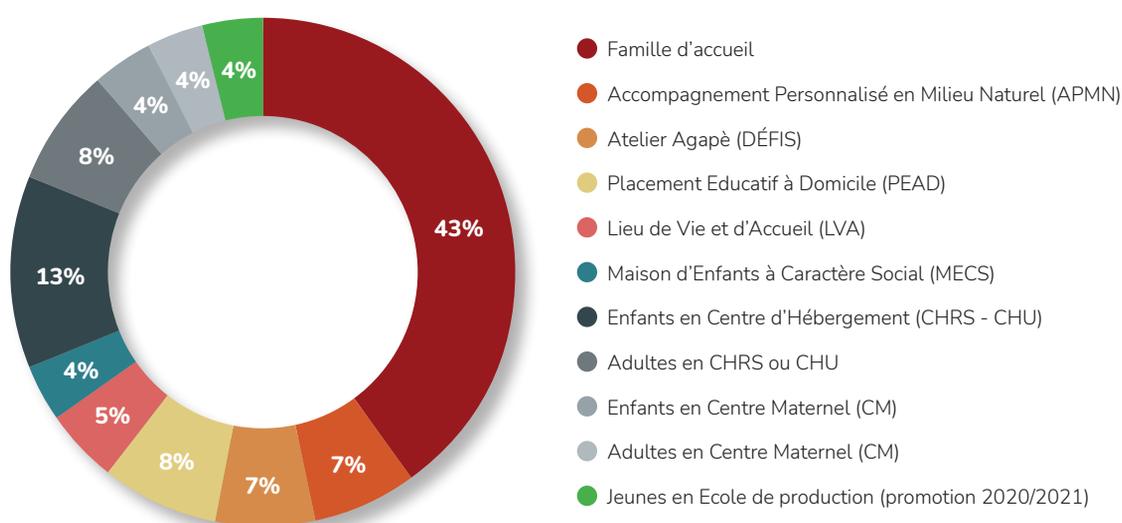
1 accueil mères-enfants, 2 services d'accueil familial,
2 lieux de vie et d'accueil, 1 école de production, 1 dispositif multi-prestations,
1 dispositif d'insertion et de formation professionnelle, implantés sur 4 régions

CHIFFRES CLÉS

+ DE
135
ANS
D'EXISTENCE

10 DISPOSITIFS DIFFÉRENTS
EN LIEN AVEC 21 DÉPARTEMENTS

→ Répartition des personnes accompagnées par dispositif



1

INSTITUT DE FORMATION

→ Pour les professionnels de la protection de l'enfance

→ Fondé sur l'approche psychoéducative

263 SALARIÉS

dont **80%** en lien direct avec les jeunes et les familles



1
QUI NOUS SOMMES

« PARCE QUE CHAQUE ENFANT A DROIT À SON ENFANCE ET QUE CHAQUE JEUNE A DROIT À SON AVENIR, RESPECTER LEURS DROITS EST NOTRE OBLIGATION »

→ L'Union pour l'Enfance est un groupement associatif qui soutient depuis plus de 135 ans les enfants en difficulté et leurs familles dans toutes les étapes de leur vie.



NOS MISSIONS

→ Historiquement fondé autour des questions de maltraitance et de protection de l'enfance, nos missions se sont progressivement élargies autour de 4 enjeux :

→ PROTÉGER ET ÉDUCER DES ENFANTS

Nous créons autour de l'enfant un cadre familial chaleureux, structurant et aimant et nous nous appuyons sur son potentiel afin de lui faire vivre des expériences de réussite.

→ FORMER ET INSÉRER DES JEUNES

Nous aidons chaque jeune à s'appuyer sur ses forces et faisons en sorte qu'il soit capable de faire ses propres choix personnels et professionnels et de développer son propre réseau.

→ SOUTENIR LES PARENTS

Nous accueillons et hébergeons des familles vulnérables et aidons les parents à sécuriser leur situation familiale et à protéger, faire grandir et autonomiser leur enfant.

→ INNOVER EN ÉDUCATION ET FORMER LES PROFESSIONNELS

Nous proposons des formations sur des enjeux concernant nos différentes missions et diffusons l'approche psychoéducative québécoise en France.

NOS VALEURS

LA PAROLE DES ENFANTS ET DES JEUNES AU COEUR DE NOTRE ASSOCIATION ET DE NOS DÉCISIONS

Nos valeurs reflètent les engagements proposés par les jeunes à l'occasion de notre journée « **L'Union fait la force** », temps d'échange et de partage annuel entre les jeunes et les adultes des différents établissements de l'Union pour l'Enfance. Elles feront l'objet d'un travail de définition avec eux en 2022.

NOS VALEURS EXPRIMÉES PAR LES JEUNES

- « Laisser du temps au temps »
- « Être honnête et transparent »
- « Croire en chaque jeune, en ses rêves et en ses projets »

NOS VALEURS EXPRIMÉES PAR LES PROFESSIONNELS

- L'enfant a besoin d'aimer et d'être aimé pour grandir harmonieusement
- Il faut tout un village pour éduquer un enfant
- En vivant des expériences de réussite, l'épreuve devient une force

NOTRE CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT

→ Les principes fondamentaux de l'accompagnement proposé par les établissements de l'Union pour l'Enfance sont inscrits dans une « **Charte dite des 6A¹** ».



¹ « Accueil familial, Attachement, Accompagnement psychoéducatif, Accès aux soins, Apprentissage de l'autonomie et Appui à la parentalité ».

NOS IMPLANTATIONS



ÎLE-DE-FRANCE

Siège social (75)
Institut de Psychoéducation (75)
Service d'accueil familial Île-de-France (75)
Maison d'accueil parents/enfants Pauline Kergomard (94)

NORMANDIE

Service d'accueil familial Normandie (61)
Lieu de vie des Enfants du Compas (61)

INTERNATIONAL

Depuis 1992, L'Union pour l'Enfance a permis le développement à l'étranger des centres de formation avec la démarche Agapè sur plusieurs pays : Roumanie, Serbie, Maroc, Niger, Togo.

NOUVELLE AQUITAINE

Service d'accueil familial Deux-Sèvres (79)
Maison d'enfants à caractère social (79)
Placement éducatif à domicile (79)
Pôle Hébergement (APMN et DÉFIS) (79)
Accueil de jour Agapè Formation (79)
Lieu de vie et d'accueil la Chacunière (79)

PAYS DE LA LOIRE

Agapè Anjou : École de production en restauration
AGAPÈ ANJOU





PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES

PROTÉGER ET ÉDUQUER LES ENFANTS

319
JEUNES PROTÉGÉS
EN 2021

NOS LIEUX D'ACCUEIL

SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

206 places en familles d'accueil dans 3 établissements, en Normandie, en Île-de-France et dans les Deux-Sèvres

→ **Accueil des jeunes orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance** car blessés par un dysfonctionnement familial pour :

- une protection
- une forme de réparation dans un autre cadre familial.

→ **Mise sur une fonction parentale réparatrice** : la famille biologique reste associée à cette démarche dans des conditions définies par le service gardien (Conseil départemental) en accord avec le service et dans la mesure où le maintien des liens est dans l'intérêt de l'enfant.

LES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL SE VOIENT CONFIER DES ENFANTS ET DES JEUNES JUSQU'À 21 ANS

et plus par une décision judiciaire au titre des articles 375 et suivants du Code Civil ; par l'intermédiaire des services d'Aide Sociale à l'Enfance ou par une mesure administrative au titre des articles L.221 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles. Les jeunes majeurs peuvent être pris en charge dans le cadre d'un contrat jeune majeur avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Les enfants accueillis ont été victimes de carences graves ou de maltraitance dans leur famille. Pour eux, une mesure de protection et de séparation est nécessaire. Ils sont pris en charge par des familles d'accueil qui travaillent en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (travailleur social, chef(fe) de service éducatif, psychologue, clinicien(ne)).

MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

10 places d'accueil permanent et 2 places d'appoint dans les Deux-Sèvres

→ **Accueil des jeunes enfants et des fratries**, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires selon différents modes de prise en charge :

- **Accueil « classique »** : accueil permanent sur la maison d'accueil, avec ou non quelques droits de visite et d'hébergement.
- **Accompagnement au retour** : dans le cas de situations suivies par les équipes depuis plus d'un an, et dans lesquelles une augmentation sensible des droits d'hébergement allant jusqu'à un accompagnement dans la vie au domicile familial est expérimentée.



LES MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

(ou Maisons d'Accueil et d'Éducation) sont des établissements sociaux ou médico-sociaux spécialisés dans l'accueil temporaire de mineurs, dont les fonctions principales sont l'éducation et la sociabilisation d'enfants et d'adolescents en difficulté sociales et familiales.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL (APMN)

14 places d'accueil dans les Deux Sèvres

→ **Permet de faciliter l'accès à l'autonomie des grands mineurs ou jeunes majeurs** en vue de la fin de leur prise en charge administrative par l'Aide Sociale à l'Enfance intervenant au plus tard à 21 ans.

→ **Prépare les jeunes**, accueillis dans une famille d'accueil ou une MECS ou tout autre dispositif, à intégrer de manière alternative et progressive une vie autonome dans des appartements extérieurs en colocation ou seuls (accompagnement au budget, suivi scolaire ou professionnel, accompagnement autour de la santé et du soin, accompagnement dans les démarches administratives, accès à un logement autonome, accompagnement autour de la gestion du logement, des repas, des courses, accompagnement aux devoirs, ... le tout en lien avec la famille du jeune).



PLACEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE (PEAD)

24 places dans les Deux Sèvres

→ **Mobilise les compétences parentales** afin de construire un projet garantissant de meilleures conditions de vie pour l'enfant.

LE PLACEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE

est une mesure pour laquelle les enfants restent hébergés chez leurs parents. Il s'agit d'une mesure en milieu ouvert. Le but de cette mesure est d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant au mineur qu'à sa famille dès lors qu'ils sont confrontés à un risque de danger pour l'enfant.

LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

10 places d'accueil permanent en Normandie et 8 places d'accueil permanent dans la Vienne

LVA les Enfants du Compas

→ Propose un accueil d'enfants de 8 à 18 ans orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires résultant d'une défaillance parentale.

- En cas de défaillance ponctuelle, le LVA travaille au retour de l'enfant à son domicile
- En cas de défaillance durable, le LVA sécurise le jeune et la famille

→ Accompagne l'enfant au quotidien et dans tous les aspects de sa vie : autonomie psychique, fonctionnelle, scolarité, soins, loisirs etc.

LVA la Chacunière

→ Propose une alternative à l'accueil traditionnel des mineurs de 13 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance présentant une situation complexe conduisant souvent à des ruptures.

- Accueil des jeunes en binômes dans 4 appartements en centre-ville (se rapprochant d'un modèle de colocation ou de vie familiale)
- Complété par une maison d'apprentissage à la campagne

→ La maison d'apprentissage s'organise autour de quatre pôles d'activités :

- Pôle manuel
- Pôle sportif
- Pôle activités rurales
- Pôle d'instruction

UN LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL

est une petite structure sociale ou médico-sociale assurant un accueil et un accompagnement personnalisé en petit effectif d'enfants ou d'adolescents en situation de placement. Il constitue le milieu de vie habituel et commun des jeunes accueillis mais aussi des adultes qui les accompagnent, dont au moins un, « le permanent », réside sur la structure



PARCOURS DES JEUNES

MOTIFS DE PLACEMENT

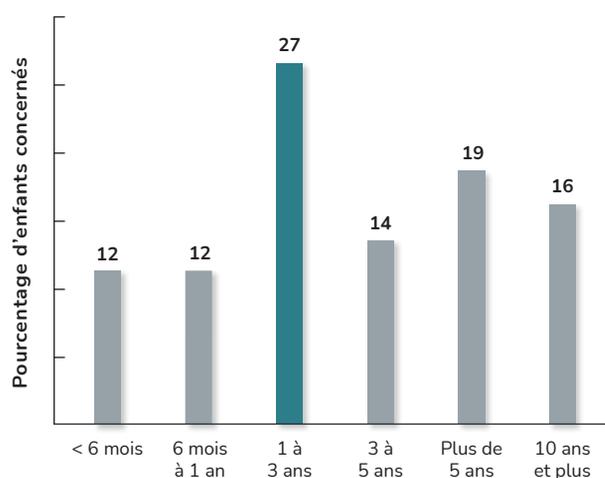
MOTIFS DE PLACEMENTS	Motifs initiaux
Défaut de soin, négligences, carences éducatives	75 %
Fragilité psychologique ou psychiatrique d'un parent	51 %
Violence conjugale	30 %
Addiction d'un parent	22 %
Violence physique (coups et blessures) sur l'enfant	17 %
Violence psychologique (humiliations, insultes, propos dégradants...)	16 %
Abandon	13 %
Climat familial incestuel	13 %
Violence sexuelle avérée ou soupçonnée (attouchements, abus, viols)	12 %
Mineurs Non Accompagnés	1 %

→ La majorité des jeunes que nous accueillons ont connu des négligences et carences éducatives.

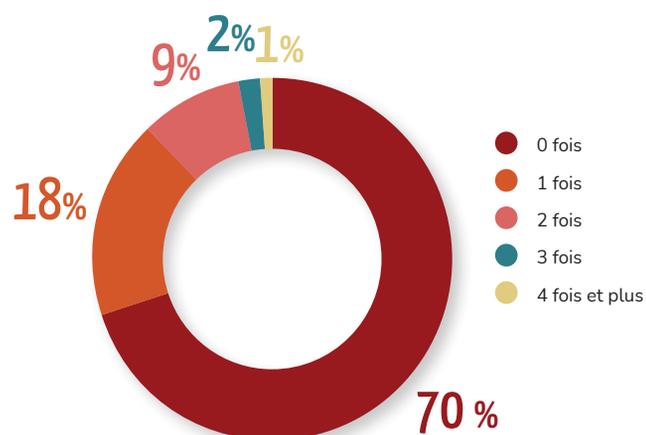
La moitié ont des parents qui présentent des fragilités psychologiques ou psychiatriques. En terme d'accompagnement, cela se traduit par un nombre important de visites médiatisées, souvent assurées par nos services. On constate également une hausse du nombre d'enfants accueillis en raison de situations de violence conjugale au sein de la famille, dont l'impact sur le développement des enfants est de mieux en mieux documenté. Les motifs de placements pour violences sexuelles avérées ou soupçonnées et climat familial incestuel concernent respectivement 12% et 13% des jeunes que nous accueillons. Cependant, il s'agit de difficultés qui sont souvent repérées par nos services alors que l'enfant a été accueilli pour un autre motif initial. L'accueil dans un cadre sécurisé permet en effet progressivement une libération de la parole.

STABILITÉ DES PARCOURS

DURÉE DE L'ACCUEIL (en %)



CHANGEMENT DE SERVICES / FAMILLES D'ACCUEIL DEPUIS L'ARRIVÉE À L'UNION POUR L'ENFANCE

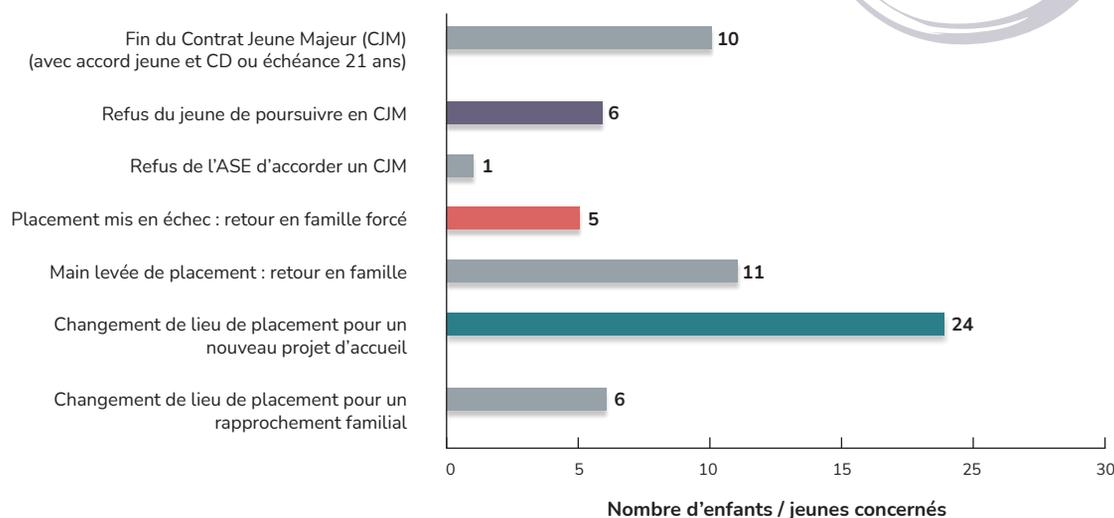


→ **41 % des enfants sont accueillis à l'Union pour l'Enfance depuis une durée allant de 1 à 5 ans et 35 % sont accueillis depuis plus de 5 ans.** Notre ambition est d'assurer une stabilité et une sécurité à l'enfant pour qu'il se sente bien dans le lieu où il vit. Nous sommes vigilants à ce que les changements de lieux de placements soient exceptionnels et arrivent seulement en dernier recours, en ayant concerté l'ensemble des parties prenantes et mis la parole de l'enfant au centre. En effet, chaque rupture oblige l'enfant à remobiliser ses capacités d'attachement. Cette question était la thématique de notre cycle qualité 2021.



65
FINS D'ACCOMPAGNEMENT
EN 2021

MOTIFS DE SORTIE



Sur les 65 fins d'accompagnement qui ont eu lieu en 2021, 24 concernaient un changement de lieu de placement pour un nouveau projet d'accueil. Certains jeunes sont réorientés vers des structures qui correspondent mieux à leurs problématiques, notamment des structures pouvant proposer plus de soin. 11 retours en familles ont pu être travaillés avec les jeunes et leurs familles.

FOCUS : JEUNES MAJEURS

Les jeunes ayant eu un parcours en protection de l'enfance peuvent bénéficier à 18 ans d'une poursuite d'accompagnement jusqu'à leur 21 ans. Cependant, ces Accompagnements Provisoires Jeunes Majeurs (APJM) deviennent dans les faits de plus en plus difficiles à obtenir et pour des durées de plus en plus courtes. Ainsi, ces accompagnements ne sont souvent pas suffisants pour leur garantir une insertion pleine et entière dans la société, conduisant à des situations alarmantes. En effet, il leur est demandé d'être autonomes bien avant les autres jeunes de leur âge, alors même qu'ils et elles disposent de moins de ressources (que se soit en termes financiers ou de réseaux familial et social). La loi du 7 février 2022 apporte quelques évolutions pour la prise en charge des jeunes majeurs. Cependant plusieurs limites et interrogations sur son effectivité demeurent.

L'INSERTION SERENE

des jeunes majeurs que nous avons accueillis est une des principales ambitions de l'Union Pour l'Enfance

SITUATION DES JEUNES MAJEURS DONT L'ACCOMPAGNEMENT A PRIS FIN EN 2021

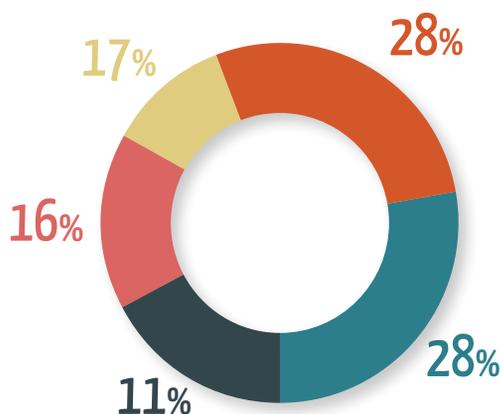


→ La majorité des jeunes majeurs qui ont quitté l'Union pour l'Enfance en 2021 ont pu bénéficier d'une poursuite d'accompagnement qui correspondait à leurs besoins, permettant notamment de trouver une solution d'hébergement pérenne et des études ou un emploi.

→ En revanche, 1 jeune s'est vu refuser une poursuite d'accompagnement et 6 d'entre eux n'ont pas souhaité être accompagnés à la majorité. Pour différentes raisons, certains jeunes souhaitent en effet prendre des distances avec le milieu de la protection de l'enfance, ou tester par eux-même un retour en famille malgré l'avis contraire des professionnels qui les ont accompagnés. En ce sens, la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants devrait être une avancée car elle prévoit un droit au retour des jeunes. Nous en suivrons attentivement les effets.

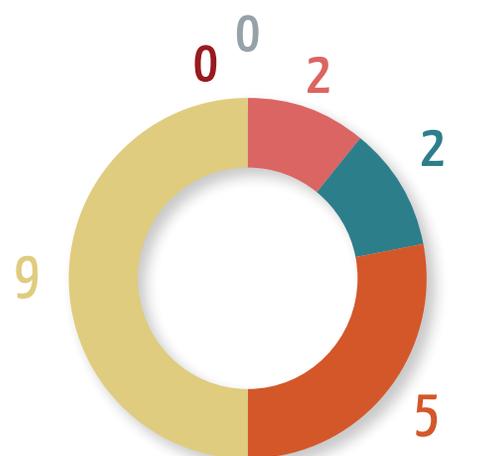
→ Par ailleurs, on observe une nette corrélation entre la durée des poursuites d'accompagnement à la majorité et la situation des jeunes à la sortie. À titre d'exemple, les retours en famille faute d'alternative et logement chez un tiers concernent les jeunes qui n'ont pas poursuivi leur accompagnement à la majorité ou de manière très brève.

DURÉE DU CONTRAT JEUNE MAJEUR



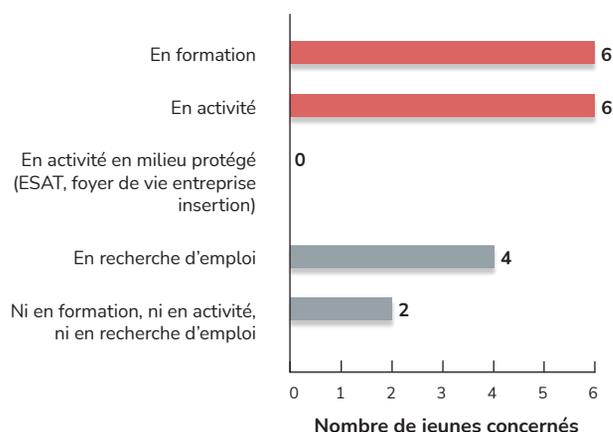
- Pas de contrat jeunes majeurs
- Moins de 6 mois
- Entre 1 an et 2 ans
- Entre 2 et 3 ans
- Entre 6 mois et 1 an

SITUATION DE LOGEMENT



- Retour en famille travaillé avec le jeune et sa famille
- Retour en famille faute d'alternative
- Logement chez un tiers
- Logement autonome (droit commun : bailleurpublic/privé, Résidence Habitat Jeune, CROUS)
- Logement accompagné (CHRS, ALT, SAVS)
- Logement adapté (foyer de vie, maison relai, MAS)

ÉTUDES ET EMPLOI



LE PROJET « PARCOURS POUR LA VIE »

L'accompagnement des futurs jeunes majeurs à la fin de placement est souvent focalisé sur l'autonomie fonctionnelle qui apporte des indicateurs concrets : accès à l'emploi, au logement, etc. Les professionnels observent cependant que ces étapes ne peuvent être envisagées sereinement que si le jeune bénéficie d'une stabilité affective, d'un minimum de confiance en lui et s'il sait définir ce qu'il souhaite vivre en terme de projet professionnel et personnel.

Pour répondre à cet enjeu, l'Union pour l'enfance a choisi de développer un parcours s'adressant aux jeunes entre 16 et 21 ans pris en charge dans un établissement de la protection de l'enfance. Une promotion d'une quinzaine de jeunes se retrouve sur des week-ends et sessions lors des vacances pendant 2 ans.

Le parcours est construit autour de 3 axes :

- Des ateliers pédagogiques de connaissance de soi et développement personnel.
- Des activités et moments de divertissement pour créer des liens avec le groupe de jeunes et d'adultes.
- La réalisation concrète d'un projet solidaire pour faire vivre une expérience de réussite.

En 2021, 5 bénévoles se sont impliqués sur ce projet, contribuant à apporter une ouverture aux jeunes qui ne sont souvent entourés que par des professionnels de la

protection de l'enfance. Une action solidaire a été organisée avec l'association Entourage pour proposer un après-midi convivial entre les jeunes et des personnes sans domicile fixe et en manque de liens sociaux.



J'aime pas trop approfondir c'est pas facile, mais j'ai envie d'essayer c'est pour ça que je suis là »

jeune participant au projet parcours pour la vie



PLAIDOYER AVEC « CAUSE MAJEUR ! »

Lancé en mars 2019, le collectif Cause Majeur! rassemble près de trente associations, collectifs et personnalités qualifiées (jeunes et professionnels) qui ont décidé de **s'unir pour remettre les jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance ou ayant été pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse au cœur des politiques publiques.**

Le collectif plaide pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur dans la société et veille à la cohérence, l'harmonisation et l'efficacité des politiques publiques concernant tous les jeunes.

L'Union pour l'Enfance a rejoint le collectif dès son lancement et participe activement à l'ensemble de ses actions.

En 2021, les recommandations du collectif ont été actualisées grâce à des ateliers de plaidoyer pour les jeunes. L'Union pour l'Enfance a organisé un atelier avec les jeunes qui ont choisi le thème :



le rôle des professionnels dans l'accompagnement vers l'autonomie. Les propositions ont été reprises à la fois par le collectif pour enrichir ses recommandations, et par les professionnels qui accompagnent les jeunes pour réfléchir à des améliorations concrètes au sein de l'établissement.



SOUTENIR LES PARENTS

NOS LIEUX D'ACCUEIL

ESPACES DE RENCONTRE PARENTS/ ENFANTS

2 espaces aménagés :

1 en île-de-France, 1 en Normandie

→ **Accueillent des rencontres parents / enfants sur demande des magistrats.** Les enjeux sont nombreux : soutenir l'enfant et le parent dans la relation qu'ils tissent, protéger l'enfant des dysfonctionnements parentaux mais aussi donner des clés de compréhension aux parents pour qu'ils puissent modifier leur façon d'intervenir auprès de leurs enfants.

→ **Si, dans certains cas, le maintien du lien sera un objectif,** dans d'autres situations, le travail avec la famille permettra de préparer le retour de l'enfant à son domicile après un placement, et ce, toujours dans l'intérêt premier de l'enfant.

1 211 VISITES MÉDIATISÉES
PAR NOS SERVICES EN 2021

516 VISITES ENCADRÉES
PAR NOS SERVICES



56 FAMILLES
ACCOMPAGNÉES EN 2021

MAISON D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

1 établissement multi-dispositifs en île-de-France :

- **43 Places** en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
- **24 Places** en Centre d'hébergement d'urgence (CHU)
- **12 Familles** en Centre maternel
- **25 Places** en Centre d'hébergement d'urgence Femmes Périnatalité (CHU-FP)

→ **Propose un hébergement sur un lieu collectif, dans des appartements en diffus ou en colocation dans une maison partagée.**

→ **Assure un accompagnement éducatif individuel des mères,** complété d'un accompagnement collectif à travers de nombreux ateliers autour de l'emploi, de la vie sociale, de la santé et des soins, du logement, de la parentalité, etc.

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE OU UN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

accueille, héberge et accompagne respectivement des mères isolées avec leurs enfants ou des couples avec leurs enfants afin de leur permettre de retrouver une stabilité et une autonomie nécessaires pour accéder dans les meilleures conditions à un logement pérenne.

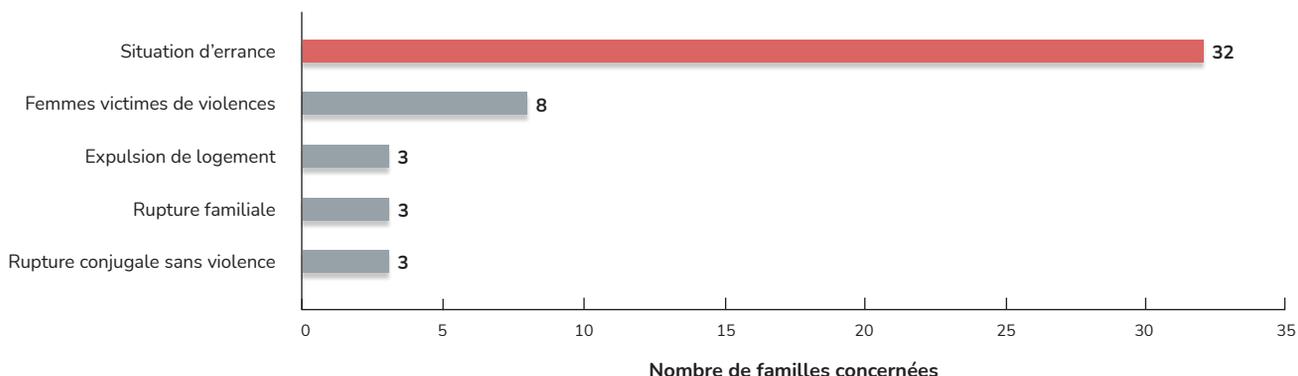
Au centre maternel, l'objectif de la prise en charge est double : l'accompagnement au rôle parental et la recherche d'une stabilité et d'une autonomie.

OUVERTURE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE FEMMES PÉRINATALITÉ CHU-FP

Le CHU-FP a ouvert fin 2021. Il est spécialisé dans l'accueil des femmes avant et après la naissance de l'enfant lorsqu'elles sont en situation de grande précarité, sans solution de logement ou d'hébergement. La première famille a été admise le 4 Novembre 2021. Fin 2021, 14 femmes avaient rejoint le CHU-FP.

PARCOURS DES FAMILLES

MOTIFS D'ADMISSION



NB : Certaines familles peuvent être concernées par plusieurs motifs d'admission.

➔ **Les situations d'errance qui concernent la majorité des familles accueillies impactent fortement les enfants.**

L'accueil au sein de la Maison Pauline Kergomard, spécialisée dans l'accompagnement de familles avec leurs enfants, leur permet d'évoluer dans un cadre stable et sécurisé.

➔ **Une minorité de femmes sont accueillies pour des motifs de violences.** Cependant les équipes éducatives constatent que de nombreuses mamans ont subi des violences durant leur parcours, bien qu'elles en parlent difficilement.

Lorsque nous repérons ces violences, nous orientons les mamans vers des centres de santé ou des associations spécialisées.



SITUATION À LA SORTIE

- En 2021, toutes les familles qui ont quitté nos dispositifs CHRS et CHU ont un travail et sont relogées avec une situation pérenne et sécurisante pour leurs enfants.
- Pour les mamans accueillies en Centre maternel, la priorité est l'accompagnement dans leur rôle de mère. Parmi les mamans qui nous ont quittés en 2021, la moitié ont ensuite été orientées vers d'autres établissements sociaux pour les aider à retrouver une stabilité en termes d'emploi et de logement.

FORMER ET INSÉRER DES JEUNES

LA PÉDAGOGIE AGAPÈ - APPRENDRE EN FAISANT

→ La pédagogie Agapè est fondée sur l'apprentissage par l'expérience.

Les formations sont ainsi construites avec des méthodes alternatives à celles du système scolaire classique. Elles permettent de proposer une solution d'apprentissage et d'insertion à des jeunes qui sont en difficulté dans le système classique. L'objectif est de permettre aux personnes de retrouver confiance en elle et en leur capacité d'apprendre. Les formations proposées à l'Union pour l'Enfance concernent les métiers de bouche et du paysagisme.

AGAPÈ – DEFIS¹

UNE FORMATION SUR MESURE POUR DES JEUNES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Accueil et formation de 17 jeunes de 14 à 21 ans dans les Deux-Sèvres

→ Ce dispositif accueille des jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance et rencontrant de grandes difficultés, notamment dans les apprentissages.

Il leur est proposé à la fois une formation et un accompagnement social.

Plusieurs formations au choix au sein de deux établissements :

- Agri-Prestations : CAP ouvrier du paysage
- Agapè-Restaurant : CAP Service en salle, CAP Cuisinier et CAP Pâtissier



AGAPÈ ANJOU

UNE ALTERNATIVE AU SYSTÈME SCOLAIRE ORDINAIRE

Formation aux métiers de la restauration pour 25 jeunes de 15 à 25 ans à Angers

→ Implanté à Angers, Agapè Anjou est une École de Production dans le domaine de la restauration.

Elle propose une alternative à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou qui ne trouvent pas leur place dans les autres voies de formation professionnelle.

Encadrés par des professionnels du métier, ils sont formés à la restauration dans des conditions réelles de production dans des restaurants ouverts au public. Deux tiers du temps est consacré à l'enseignement professionnel et un tiers au théorique. Par sa pédagogie originale, « faire pour apprendre », l'École de Production permet aux jeunes de retrouver un rythme, de s'initier aux codes de l'entreprise, de reprendre confiance en leurs capacités et de se réconcilier avec

les apprentissages. Ils acquièrent ainsi toutes les compétences professionnelles pour préparer les diplômes de l'Éducation Nationale (CAP) ou des certifications et titres professionnels inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et s'insérer professionnellement. Agapè Anjou accueille chaque année quelques jeunes placés à l'ASE. Elle est implantée sur deux sites à Angers.

EN 2021 :

- Plus de 3/4 des jeunes sont très contents d'aller à l'école le matin depuis qu'ils suivent une formation à Agapè Anjou (13/17).
- 100 % des jeunes ayant terminé leur formation sont insérés professionnellement ou en poursuite d'étude après 3 mois.

« Mon objectif professionnel c'est réussir à ouvrir un restaurant où je fais tout « maison » »

Jeune homme en spécialité restauration à Agapè Anjou

¹ Dispositif d'Éducation et de Formation pour l'Insertion des jeunes dans la Société

INNOVER EN ÉDUCATION ET FORMER LES PROFESSIONNELS

UN ORGANISME DE FORMATION : L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

Spécialisé dans la formation des professionnels du secteur sanitaire et social

→ **Accompagne les professionnels dans toutes les mutations qui touchent le secteur sanitaire et social, en s'appuyant notamment sur l'approche psychoéducative**

→ **Diffuse l'approche psychoéducative, importée du Québec, en France**

→ **Nos principales formations :**

- Psychoéducation : formations théoriques, relecture psychoéducative et vécu partagé
- Protection de l'enfance : formation au référentiel national d'évaluation des situations de danger, droit en Protection de l'enfance, théorie de l'attachement, gérer les émotions/gérer les conflits auprès des jeunes, etc.
- Formations institutionnelles pour l'Union pour l'Enfance : parcours d'intégration des nouveaux salariés, séminaires cadres organisés en lien avec le service qualité du siège.
- Prestataire de l'Institut Supérieur Technique « Initiatives » de Bourg-la-Reine dans le cadre de son parcours « chef de projet coordinateur en économie sociale et solidaire » (psychoéducation, gestion de projet, évaluation).

→ **En 2021 : 405 stagiaires, 816H de formation**

→ **Projet 2022 :** L'institut s'est appuyé sur des experts du secteur de la protection de l'enfance pour mettre en place une formation au référentiel national d'évaluation des situations de danger, publié par la HAS en janvier 2021, et obligatoire depuis peu dans tous les départements français dans le cadre des évaluations des informations préoccupantes. Ce parcours a été retenu dans le cadre d'un marché public pour former tous les agents de l'ASE du département du Var à partir de novembre 2021 jusqu'à décembre 2022. Cette formation va sans aucun doute faire des émules dans d'autres départements, et se décliner au sein des associations de protection de l'enfance afin qu'elles soient en mesure d'utiliser les mêmes bases de références pour le suivi des projets personnalisés.

LA PSYCHOÉDUCATION

Pratique née au Québec au milieu des années 1950, la psychoéducation est une approche thérapeutique encore peu connue en France qui a déjà grandement prouvé sa pertinence et son efficacité outre-Atlantique.

Elle considère notamment que :

- Tout être humain doit être envisagé dans son intégralité.
- Le milieu dans lequel vit un enfant est structurant ou déstructurant et doit être observé et analysé avant toute intervention éducative.
- Il est important de s'appuyer sur les forces vitales des personnes accompagnées et d'élaborer avec le sujet des défis atteignables de sorte que la restauration de l'estime de soi soit un but recherché inlassablement.
- Les défis doivent être progressifs afin de suivre un processus d'autonomie par paliers.

DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

Né en 2013, l'Institut de psychoéducation s'est fortement développé et professionnalisé en 2021. En effet, il a renforcé son équipe afin d'ouvrir ses activités à de nouvelles thématiques et auprès d'un public plus large.

- 2 permanents : une Directrice et un coordinateur pédagogique.
 - 12 intervenants formateurs externes
 - Animation d'un réseau de psychoéducateurs implantés en France
 - 176 personnes formées à la psychoéducation
- L'Institut a obtenu la certification Qualiopi en juin 2021 et s'est doté d'un site internet présentant son catalogue de formation et son approche psychoéducative.
- www.institutdepsychoeducation.com

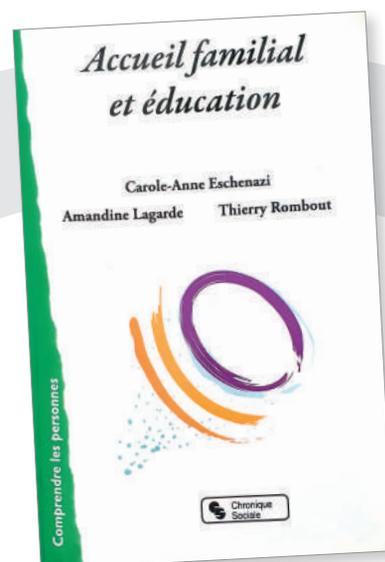
DES PUBLICATIONS POUR LES PROFESSIONNELLS COMME POUR LE GRAND PUBLIC

→ Le travail mené autour des 6A de notre Charte nous a permis de réaliser une série d'ouvrages thématiques :

- Accueil familial et éducation
- Attachement et éducation
- Approche psychoéducative et éducation

Ces livres ont un double objectif, interpeller le grand public sur la Protection de l'Enfance et donner des clés de compréhension à toute personne ayant un rôle éducatif, parents comme professionnels.

Nous avons imaginé des livres à deux voix où la fiction sert l'information. Pour la partie fiction, nous avons fait confiance à l'auteure Carole-Anne Eschenazi qui a imaginé un récit retraçant les parcours de quatre enfants. La deuxième voix est celle de l'Union pour l'Enfance portée par Amandine Lagarde, Directrice de l'Institut de psychoéducation et Thierry Rombout, Directeur général. En prenant appui sur la nouvelle, ils étayent avec un regard professionnel les expériences vécues par les protagonistes du récit.



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

MAISON PAULINE KERGOMARD

Déplacement de la ferme Tiligolo dans le jardin de la maison en Juin 2021

Le 30 juin 2021, pour le plus grand plaisir des petits et grands, la Ferme de Tiligolo s'est déplacée jusqu'au jardin de la Maison Pauline Kergomard, le temps d'un après-midi. Les enfants ont pu assister à des petits spectacles humoristiques et découvrir avec grand bonheur les animaux de la ferme.

SAF NORMANDIE

LE TRADITIONNEL

« TROC DE VÊTEMENTS »

→ Après une année de crise sanitaire, le SAF Normandie a pu réorganiser son traditionnel troc de vêtements, moment convivial pour tous les enfants et adultes du service.



AGAPÉ ANJOU

ORGANISATION D'UN DINER DE GALA

➔ Les élèves de l'école de production doivent réaliser un chef d'œuvre pour l'examen du CAP. Ils ont choisi d'organiser un gala pour remercier les prescripteurs qui leur ont permis de s'inscrire dans l'école et les financeurs. Ils ont proposé un magnifique repas en se donnant deux défis : travailler les produits régionaux de l'Anjou et lutter contre le gaspillage alimentaire.



UNION POUR L'ENFANCE 79

RÉALISATION D'UNE FRESQUE MURALE PAR LES JEUNES



SAF ÎLE-DE-FRANCE

SÉJOUR EN NORMANDIE

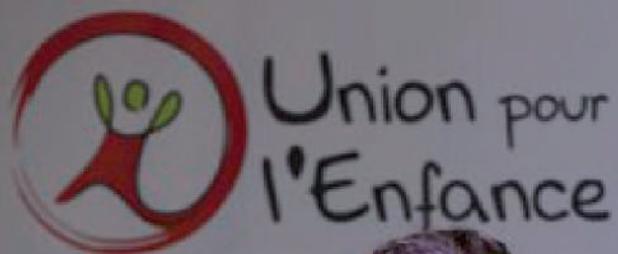
➔ Le SAF Ile de France organise des séjours éducatifs avec les jeunes et les éducatrices du service. Ces temps permettent de renforcer le lien entre les enfants et leurs éducatrices. Objectif : passer des bons moments !



LA COURSE DES HÉROS

➔ En 2021, l'Union pour l'Enfance a participé pour la 2ème année consécutive à la course des Héros. Jeunes et adultes ont couru ensemble 2, 6 ou même 10 km pour soutenir l'association. Nos héros ont ensuite partagé un moment convivial autour d'un pic nic.





Union pour
l'Enfance

L'Union fait
!



NOS ENGAGEMENTS :
QUALITÉ DE NOS ACTIONS
ET PARTICIPATION DES JEUNES

SÉCURISATION DES PARCOURS CYCLE QUALITÉ 2021

En 2019, l'Union pour l'Enfance a achevé son cycle qualité sur la Charte dite « des 6A » qui énonce les principes fondamentaux de l'accompagnement proposé au sein de ses établissements : accueil familial, attachement, accompagnement psychoéducatif, accès aux soins, apprentissage de l'autonomie et appui à la parentalité. Ils ont été évalués dans les établissements lors de cycles thématiques annuels.

À l'issue de ce travail, le comité scientifique de l'Union pour l'Enfance a souhaité se concentrer sur la sécurisation des parcours. De nombreux jeunes accueillis en protection de l'enfance connaissent en effet des ruptures successives. Ainsi, la loi du 16 mars 2016 relative à la protection de l'enfant a inscrit dans son titre deux la nécessité de « travailler à la sécurisation du parcours de l'enfant en protection de l'enfance ».

L'enjeu est d'assurer une stabilité à l'enfant en prévenant les ruptures ou en les accompagnant au mieux lorsqu'elles ne peuvent être évitées.

Les établissements ont ainsi été invités à mener une réflexion autour de 4 enjeux :

- **Garantir aux jeunes une continuité et une sécurité des liens**
- **Organiser l'accompagnement des enfants autour de leur projet personnalisé**
- **Prendre en compte les besoins de l'enfant dans la procédure d'assistance éducative**
- **Construire un lien de qualité entre professionnels et jeunes.** Ce dernier axe a entièrement été élaboré par les jeunes membres du comité scientifique.



Damien, ancien jeune de l'Union pour l'Enfance, désormais membre du Conseil d'administration et Isabelle, Directrice du Service d'accueil familial qui l'a accompagné



Elsa, jeune accompagnée à la Chacunière et Geneviève, psychoéducatrice



Garantir aux jeunes une continuité et une sécurité des liens

→ **Une grande majorité des enfants que nous accompagnons arrivent à se poser sur leur lieu d'accueil.** 70% des enfants que nous accueillons n'ont pas changé de lieux d'accueil depuis leur arrivée à l'Union pour l'Enfance et seul 12% des jeunes accompagnés ont changé de lieux d'accueil plus d'une fois. Afin de renforcer cette stabilité, nous menons une réflexion pour mieux analyser les crises qui surviennent et clarifier le processus décisionnel qui aboutit à un changement de lieu de placement en mettant la parole du jeune au centre.

→ **Nous sommes vigilants au moment de l'arrivée du jeune à l'interroger sur les liens qu'il souhaiterait maintenir.** Pour aller plus loin, les établissements ont été invités à définir leurs principes d'accueil en menant cette réflexion avec les jeunes.

→ **Nous menons une réflexion sur les liens ressources pour les jeunes. Il est essentiel pour nous que le jeune puisse se construire un réseau et développer des liens affectifs et éducatifs solides.**

Nous sommes vigilants à permettre aux jeunes qui ont des personnes ressources dans leur famille élargie de maintenir un lien, ce qui est le cas pour 31% des jeunes que nous avons accompagnés en 2021. Nous favorisons également les échanges entre pairs à travers plusieurs projets transverses qui impliquent les différents établissements de l'Union pour l'Enfance. En revanche, nous constatons que les efforts doivent être poursuivis pour adapter les règles de fonctionnement des établissements afin de faciliter la construction d'une vie sociale et affective (possibilité d'inviter des amis etc.). Nous poursuivons aussi la réflexion autour du maintien des liens entre jeunes et professionnels en cas de départ. Enfin, la loi du 7 février 2022 nous invite à développer des liens de parrainage pour les jeunes, opportunité dont nous souhaitons nous saisir.

Organiser l'accompagnement autour du projet personnalisé

Le projet personnalisé est un droit pour l'enfant ainsi que l'outil permettant non seulement de répondre aux besoins de chaque jeune accueilli mais également de l'imaginer devenir grand et de construire avec lui, progressivement, son projet d'avenir. Il est le fruit d'une négociation entre désirs exprimés par le jeune et besoins identifiés par les professionnels. Il implique que le professionnel s'engage émotionnellement et intellectuellement pour le jeune.

L'ensemble des établissements de l'Union pour l'enfance sont engagés dans la mise en œuvre des projets personnalisés pour les jeunes accueillis. Cependant, nous constatons que l'appropriation de cet outil peut rester complexe pour les professionnels. Nous avons pu identifier en 2021 nos axes de travail pour une meilleure utilisation :

→ **Articuler le quotidien avec le projet de l'enfant :** Il s'agit de veiller à ce que les urgences du quotidien et les éventuelles crises ne mettent pas en péril le projet personnalisé mais au contraire l'alimentent et le fasse évoluer. De même, la gestion du quotidien doit être intégrée dans le projet de l'enfant.

→ **Prioriser et clarifier le rôle de chacun :** La temporalité du jeune n'étant pas celle de l'adulte ou de l'institution, nous devons veiller à faciliter l'organisation pour limiter cet écart afin de garantir que le projet soit réalisé dans un délai qui fait sens pour l'enfant. Pour cela, le rôle de chacun dans la réalisation et mise en œuvre du projet doit être clairement identifié.

→ **Maintenir le sens et prendre des risques :** Par l'intermédiaire du projet personnalisé, l'éducateur amène le jeune à s'interroger sur le sens de sa vie et à faire grandir sa liberté intérieure. Cette mission de sens est une des missions principales de l'éducateur. Parallèlement, le cadre s'assure que chacun trouve sens dans le projet et permet la prise de risque pour le faire avancer.

PARTICIPATION DES JEUNES

Depuis 2019, l'Union pour l'Enfance réunit un comité scientifique constitué de jeunes, de professionnels et d'experts de la protection de l'enfance.

Il s'agit d'un espace de réflexion et de partage des expertises qui a pour mission d'adapter les grands axes de la politique qualité et de guider les réflexions au sein de l'association. Ce comité a été la première expérience de participation des jeunes à un niveau institutionnel au sein de l'Union pour l'Enfance.

En 2021, nous avons développé l'implication des jeunes dans l'association à une plus grande échelle. Au niveau des établissements, nous avons expérimenté leur intégration au sein des comités qualité du Service d'Accueil Familial Normandie et du Lieu de vie Les enfants du Compas. Les jeunes ont ainsi participé aux réunions, à l'élaboration de questionnaires à destination des autres jeunes et à la définition des axes d'amélioration. Le retour d'expérience nous permettra d'envisager une généralisation de ce fonctionnement dans l'ensemble des établissements.

Nous avons également lancé en 2021 la première expérience de co-construction d'un évènement avec les jeunes : l'Union fait la force !

Notre ambition était triple : amorcer une plus grande dynamique de participation des jeunes dans l'association, co-construire des solutions pour améliorer la qualité de l'accompagnement au sein de l'Union et proposer un moment de rencontre convivial et festif entre adultes et jeunes.

Afin de co-construire l'évènement, nous avons réuni un groupe de 20 jeunes et adultes représentant les différents établissements de l'Union pour l'Enfance. Ils ont choisi les thèmes de réflexion de la journée et ont construit des ateliers autour de trois enjeux :

→ Relation jeunes-adultes :
Comment créer les meilleures conditions au quotidien pour être proches et partager des moments de qualité entre adultes et jeunes?

→ Scolarité :
Comment permettre aux enfants et aux jeunes de s'engager dans des projets qu'ils mènent à bout ?

→ Attachement et conflit de loyauté :
Comment grandir entre deux familles ? Comment améliorer la relation aux parents dans l'ensemble des établissements ?

Ces temps de co-construction ont également été l'occasion de rencontres et de moments de vécu partagé qui sont au cœur du projet de l'Union pour l'Enfance.

Nous avons été accompagnés dans ce processus par Jonathan Levy, expert de la pédagogie des droits de l'enfant. Ainsi, le groupe organisateur a été sensibilisé aux droits de l'enfant et aux techniques d'animation.

L'évènement a fédéré 170 participants. Les jeunes ont particulièrement apprécié la convivialité et les rencontres ainsi que la possibilité de se rendre compte que l'on peut participer à tous les âges. 64% des jeunes ont considéré que cette journée allait changer leur manière d'être avec les personnes qui les accompagnent. De leur côté, les adultes ont fortement apprécié la présence et les échanges avec les jeunes.

Suite à cette journée, le groupe organisateur a retenu 3 engagements transversaux, qui feront désormais partie des valeurs de l'Union pour l'Enfance :

- Prendre le temps
- Être honnête et transparent avec les jeunes
- Croire en les rêves et les projets des jeunes

Nous avons également lancé un défi à l'ensemble des établissements « Se réunir entre jeunes et adultes plusieurs fois par an dans chaque établissement pour partager un temps convivial et faire vivre les engagements pris lors de la journée de l'Union. L'idée est de mélanger moments conviviaux et échange de parole. »



jeunes et adultes de l'équipe organisatrice de l'Union fait la force



PARTENARIATS ET SOUTIENS



PARTENARIATS ET SOUTIENS

Un immense MERCI

à chacun de nos donateurs fidèles, adhérents, testateurs, fondations, entreprises et partenaires qui nous apportent leur soutien sous diverses formes,

à nos partenaires institutionnels avec lesquels nous collaborons étroitement,

à l'ensemble des équipes et bénévoles de l'Union pour l'Enfance dans nos établissements et au siège pour leur engagement et leur bienveillance.

Nous partageons des valeurs communes dans l'objectif d'apporter le meilleur soutien aux enfants et aux jeunes que nous accompagnons.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Agence du service civique
- Éducation Nationale
- Juge des enfants
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire
- Missions locales
- Pôle Emploi

RÉSEAUX ET ASSOCIATIONS

- Afocal - Afocal Pays de Loire
- Association Entourage
- Association Points cœur
- Association française du Fundraising
- Collectif Cause majeure !
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Fédération Nationale des Lieux de vie
- Fédération Nationale des Écoles de production
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Admical
- IRCOM
- Les Pâtes au beurre
- UNIOPSS et URIOPSS

FINANCEURS PUBLICS

- ANAH
- Angers Loire Métropole
- CAF
- Conseils départementaux et régionaux
- DRHIL
- Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

MÉCÉNAT FINANCIER

- Ascalon
- Elior
- Fondation Saint Gobain
- Fonds de dotation transatlantique
- Rotary Club de Levallois Perret
- Women in business

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- AZTEK
- Wavestone

DONS EN NATURE

- Direction Nationale des Interventions Domaniales
- Rimowa
- Solidarité Logistique et Dons (SLD)

Afin de se doter des moyens nécessaires pour répondre à nos enjeux et perspectives dans un contexte de ressources publiques contraintes, l'Union pour l'Enfance a initié la première émission d'obligation associative du secteur de la protection de l'enfance en France auprès d'investisseurs privés. Grâce à l'écosystème du Crédit Coopératif, cinq financeurs ont souscrit à l'émission :

- Axa Future Génération géré par Ecofi Investissements, filiale de gestion d'actifs du Groupe Crédit Coopératif
- InvESS Île-de-France gérée par Esfin Gestion et fruit d'un projet porté par la Région Île-de-France
- France Active Investissement
- Generali Investissement à Impact géré par Inco Venture
- LBPAM ISR Actions Solidaire géré par la Banque Postale Asset Management



ORGANISATION ET MOYENS MOBILISÉS

RESSOURCES HUMAINES

Effectif par catégories professionnelles	UNION POUR L'ENFANCE (UFSE)										CFSE				Total Union					
	Siège		Maison Pauline Kergomard		SAF Île-de-France		SAF Normandie		Union pour l'enfance 79		Atelier UPE 79		Chacunière				Enfants du Compas		Agapè Anjou	
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Assistant(e)s familial(e)s					6	43	5	45		12							11	100		
Cadres	4	8	1	2		5	1	5	2	8			1		2		1	11	29	
Administratif		5		1		2		1		3					1				13	
Éducatif Formateur			1	8		5	2	6	9	20	2	3	7	1	2	4	4	7	27	54
Services généraux				2		1	1	1	3	7	2				1			6	12	
Total	4	13	2	13	6	56	9	58	14	50	4	3	8	1	4	6	4	8	55	208
Total Général	225										16				10		12		263	

→ RECRUTEMENTS

RECRUTEMENTS 2021	CDI		CDD		TOTAL des recrutements (par catégorie professionnelle)	
	H	F	H	F	H	F
Assistants familiaux	2	9	1	10	3	19
Cadres	6	2		1	6	3
Administratif		1		2	0	3
Éducatif / Formateur	7	10	12	16	19	26
Services généraux	3	1	2	4	5	5
Total des Recrutements	18	23	15	33	33	56

→ DÉPARTS

DÉPARTS 2021	CDI		CDD		TOTAL des départs (par catégorie professionnelle)	
	H	F	H	F	H	F
Assistants familiaux	3	10	1	8	4	18
Cadres	1	4	1	1	2	5
Administratif				1	0	1
Éducatif / Formateur	7	10	9	8	16	18
Services généraux	3	1	2	3	5	4
Total des Départs	14	25	13	21	27	46

→ FORMATION

→ 62 formations réalisées

→ 500 participants salariés

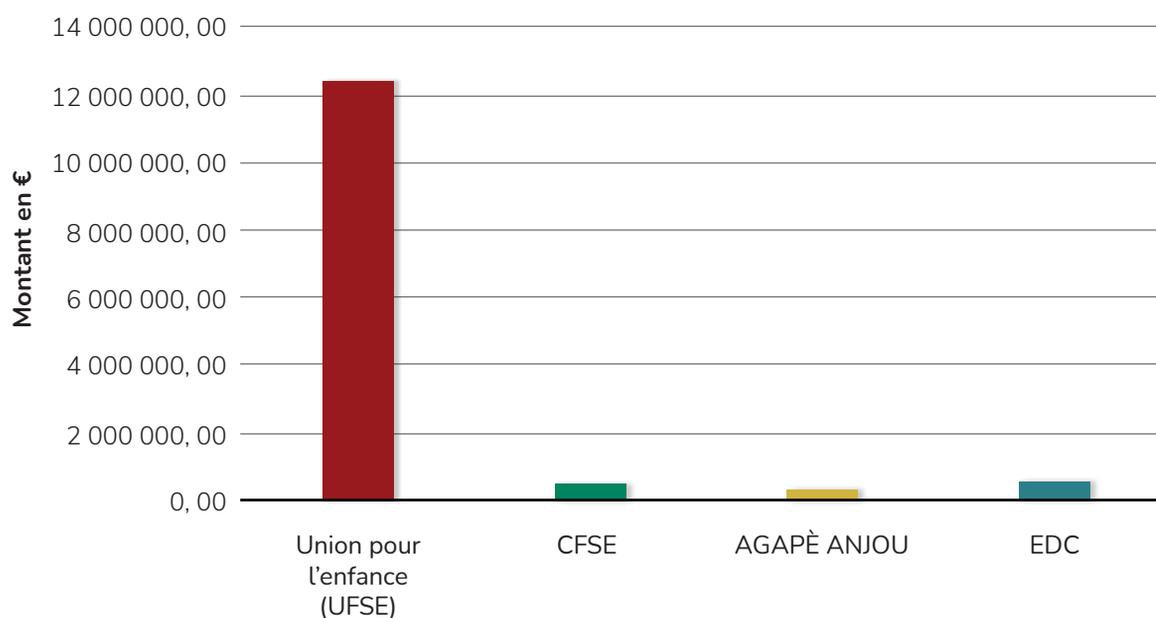
→ 260 000 € de budget dédié à la formation dont près de 70 000 € de fonds mutualisés de branche

MOYENS FINANCIERS

➔ Les produits de la tarification et autres subventions d'exploitation se montent à **13 888 869 €** pour l'année **2021**

Ils se répartissent comme suit :

PRODUIT DE LA TARIFICATION ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

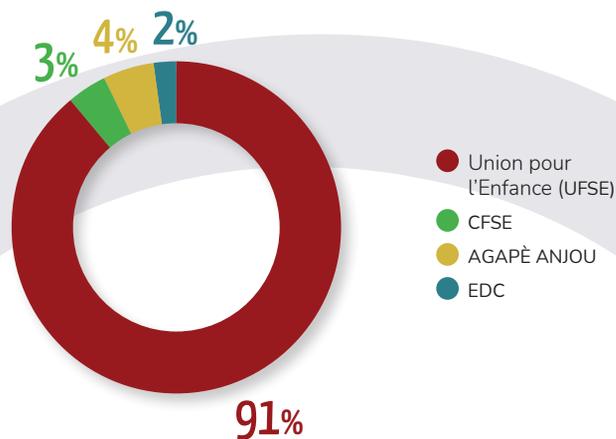


Les dons et legs se montent à **165 198€**



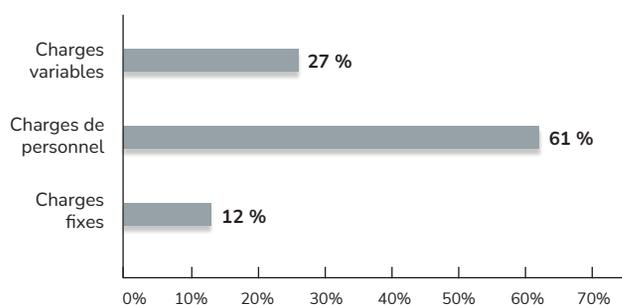
L'Union pour l'Enfance cumule 9 861 081 € d'immobilisations réparties en immobilisations incorporelles (6%), terrains et constructions (30%) et autres immobilisations corporelles (64%).

PART DES IMMOBILISATIONS PAR ASSOCIATION

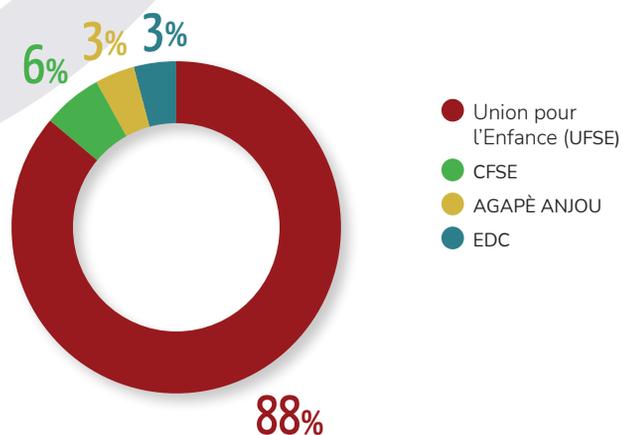


Les frais de siège internes à l'UFSE et les fonctions support qu'elle assume vers les associations affiliées à l'Union pour l'Enfance représentent 588 173 € pour 2021.

RÉPARTITION DES CHARGES GLOBALES DE L'UNION POUR L'ENFANCE



PART DES CHARGES GLOBALES DE CHAQUE ASSOCIATION AU SEIN DE L'UNION POUR L'ENFANCE



NOTRE GOUVERNANCE

→ L'Union pour l'Enfance, fondée en 1887, a initié en 2010 un groupe associatif du même nom avec le CFSE. Il est composé de 4 associations :

Associations fondatrices

● **L'Union française pour le Sauvetage de l'Enfance (UFSE)**, association reconnue d'utilité publique, fondée en 1887.

● **Le Comité Français de Secours aux Enfants (CFSE)**, association reconnue d'utilité publique, fondée en 1921.

Associations affiliées

Elles recherchent à la fois une appartenance à un groupe, à s'inscrire dans les valeurs de l'Union, à souscrire à des services experts et à bénéficier d'un soutien managérial et financier pour la réalisation de leurs projets.

● **Les Enfants du Compas**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2007.

● **Agapè Anjou**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2016.

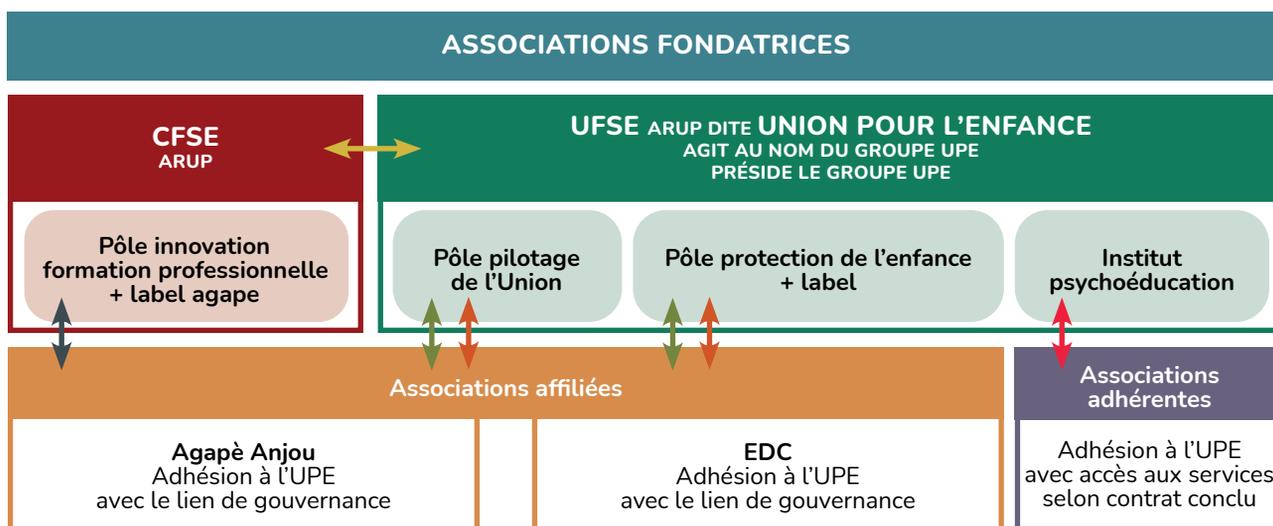
Associations adhérentes

Elles recherchent une appartenance à un groupe et souhaitent s'inscrire dans les valeurs de l'Union. En 2021, deux associations ont préparé leur adhésion afin de rejoindre l'Union pour l'Enfance en 2022 :

● **L'Afocal**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 1979 et **L'Afocal Pays de Loire**.

● **Visages d'Espoir**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, **fondée en 2018**.

STRUCTURATION DE L'UNION POUR L'ENFANCE, GROUPE ASSOCIATIF



Le schéma présente les 3 modes de participation à l'Union pour l'Enfance.

Légende :

→ Convention entre les deux associations RUP fondatrices

→ Lien statutaire (qualité de membre / participation à la gouvernance)

→ Convention d'adhésion à l'Union

→ Convention d'affiliation à l'Union

→ Lien contractuel (utilisation de la marque Agape et coordination des projets dans le pôle)

L'Union pour l'Enfance est un groupe associatif, efficace et lisible visant à participer de manière active à l'amélioration et à l'organisation des politiques et du système de protection de l'enfance en fédérant les initiatives des acteurs du domaine et en favorisant le développement de projets innovants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



BUREAU

Martial de BRAQUILANGES	Président
Michèle CRÉOFF	Vice-Présidente
Jean-Pierre LEDUC	Secrétaire
Bertrand TOURNIER	Trésorier
Hervé ALLEGRE	

ADMINISTRATEURS

Bertand DONCIEUX
Jérôme COSSE
Hervé JOSSE
Magali LAFOURCADE
Marc MAUPAS-LOUDINOT
Pascale MEHU
Annick SIMON
David SZTABHOLZ

Comité Français de Secours aux Enfants



Thierry ROMBOUT
Président
Magali LAFOURCADE
Vice-Présidente
Jérôme COSSE
Trésorier
David SZTABHOLZ
Trésorier adjoint
Hervé JOSSE
Secrétaire

Enfants du Compas



Thierry ROMBOUT
Président
Stéphane AUBRY
Trésorier
Dominique BOCHE
Secrétaire

AGAPÈ AJOU



Thierry ROMBOUT
Président
Pierre COLLIGNON
Vice-Président
Jérôme COSSE
Trésorier
Hervé JOSSE
Secrétaire
Jean-Marc DURANSON
Secrétaire adjoint

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

→ **Comité Scientifique** : constitué de jeunes et de professionnels de l'Union pour l'Enfance, d'experts de la protection de l'enfance et de représentants d'associations partenaires. Il s'agit d'un espace de réflexion et de partage des expertises qui a pour mission d'adapter les grands axes de la politique qualité et de guider les réflexions au sein de l'association. Ce comité a été la première expérience de participation des jeunes à un niveau institutionnel au sein de l'Union pour l'Enfance.

NOS ÉTABLISSEMENTS

→ SIÈGE SOCIAL

ADRESSE	174, Quai de Jemmapes - 75010 Paris
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Thierry Rombout
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	Jean-Mathieu Nauleau
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Ville de Paris
ACTIVITÉS	Direction générale - RH - Finances - Qualité - Communication - Développement Institut de Psychoéducation, formation et conseil



CONTACT
secretariat@unionpourlenfance.com
01 42 36 05 84

→ SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL D'ÎLE-DE-FRANCE

ADRESSE	174, Quai de Jemmapes - 75010 Paris
DIRECTEUR	Jean-Mathieu Nauleau
ANNÉE DE CRÉATION	Janvier 1970
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de Paris
NOMBRE DE PLACES HABILITÉS	100 enfants et jeunes de 0 à 21 ans



CONTACT
safidf@unionpourlenfance.com
01 49 49 09 99

→ MAISON PAULINE KERGOMARD ACCUEIL MÈRE/ENFANTS

ADRESSE	50, avenue Jean Jaurès - 94230 Cachan
DIRECTRICE	Nora Kohen
ANNÉE DE CRÉATION	1981
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental du Val-de-Marne DRIHL-IDF
DISPOSITIFS	CHRS / CHU / CM



CONTACT
maisonpaulinekergomard@unionpourlenfance.com
01 47 40 94 94

→ SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE NORMANDIE

ADRESSE	19, rue des Jetées - 61300 L'Aigle
DIRECTRICE	Isabelle Frémont
ANNÉE DE CRÉATION	20 mars 1962
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉS	90 enfants et jeunes de 0 à 21 ans



CONTACT
safnormandie@unionpourlenfance.com
02 33 24 12 10

→ UNION POUR L'ENFANCE 79

ADRESSE	46 Bd Anatole France 79200 Parthenay
DIRECTRICE	Judith Buord
ANNÉE DE CRÉATION	1995
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental des Deux-Sèvres
NOMBRE DE PLACES HABILITÉS	74 enfants et jeunes de 0 à 21 ans
DISPOSITIFS	MECS, SAF, PEAD, Pôle d'hébergement (APMN et DEFI) et l'accueil de jour (AGAPE)



CONTACT
secretariat79@unionpourl'enfance.com
05 49 69 73 82

→ LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL - LA CHACUNIÈRE

ADRESSE	13 le Haut Crué 86200 Sammarçolles
DIRECTEUR	Mickaël Samson
ANNÉE DE CRÉATION	19 février 2015
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de la Vienne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉS	8 jeunes de 13 à 21 ans



CONTACT
05 17 35 14 99

→ LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL - LES ENFANTS DU COMPAS

ADRESSE	Le Château de la Morinière 61350 Mantilly
DIRECTEUR	Thierry Duhamel
ANNÉE DE CRÉATION	20 avril 2007
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉS	10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans



CONTACT
02 33 37 19 55

→ AGAPÈ ANJOU - ÉCOLE DE PRODUCTION - RESTAURATION

ADRESSE	12 avenue Jean Joxé - 49100 Angers
DIRECTRICE	Béatrice Rombout
ANNÉE DE CRÉATION	2016
FINANCEURS	Membre de la FNEP Apports majoritaires de la production, subvention de la Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole, dons, mécénat et Taxe d'apprentissage
FONDATEURS ET PERSONNES MORALES	CFSE, Union pour l'Enfance (UFSE), IRCOM, Fonds de dotation EPLS



CONTACT
direction.agape@unionpourl'enfance.com
02 41 43 71 77



Siège social

174 Quai de Jemmapes - 75010 Paris

01 42 36 05 84

secretariat@unionpourlenfance.com

www.unionpourlenfance.com



Coordination et rédaction principale : Service qualité et plaidoyer Union pour l'Enfance

Graphisme : L'Atelier graphique d'Alexandre

Impression : ESAT Regain - Papier écoresponsable